

communiqué de presse

Grand Paris Sud,
le 13 septembre 2016

Le chauffage urbain passe aux énergies renouvelables

La communauté d'agglomération Grand Paris Sud a voté lors du conseil communautaire du 13 septembre 2016 une nouvelle délégation de service public pour la gestion du chauffage urbain sur les communes de Courcouronnes, Evry et Ris-Orangis, à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette DSP prévoit le passage aux énergies renouvelables à terme, à près de 80%.

Maîtrise de l'énergie et baisse de la facture des usagers

- Le Schéma directeur de chauffage urbain adopté, le 29 juin 2015, identifie les potentiels de développement du réseau de chaleur actuel (densification et extension sur de nouveaux quartiers d'habitation) et les sources d'énergies renouvelables potentielles. La délégation de service public en cours perdurait jusqu'au 31 décembre 2017. Elle a été résiliée par anticipation pour intégrer des énergies renouvelables et maîtriser la facture des usagers.

- L'un des objectifs d'alimenter le réseau avec un minimum de 60% d'énergies renouvelables (et à moyen terme 80%) est de pouvoir bénéficier d'une TVA réduite. Sur la facture de l'utilisateur, la ligne R1 indiquant la consommation énergétique subit une TVA de 20%, alors que la ligne R2 sur l'abonnement est taxée à 5,5%. Avec plus de 50% d'énergies renouvelables, la TVA réduite s'applique sur l'intégralité de la facture.

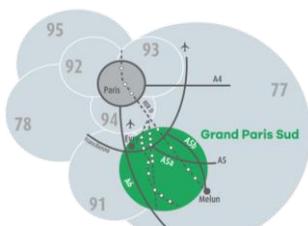
- Le passage aux énergies renouvelables permet également de se déconnecter du cours des énergies fossiles ce qui permet d'anticiper une éventuelle hausse des tarifs du gaz.

- La négociation d'une nouvelle délégation de service public est l'occasion de renégocier les prix à la baisse, dans un souci de maîtrise de la facture des usagers.

Les sources d'énergie renouvelable qui vont alimenter le chauffage urbain

- Le raccordement au centre de tri de Vert le Grand qui réceptionne les déchets des conteneurs de collecte sélective, sera la principale source de chaleur basée sur les énergies renouvelables et de récupération. Produit des énergies renouvelables de type CSR (combustible solide de récupération), le principe est de récupérer la chaleur générée par des processus produisant déjà de la chaleur (incinération des déchets, salles informatiques type data center, ou réseaux d'eaux usés).

- La géothermie profonde, sur la nappe du Dogger, entre 1500 et 2000 m de profondeur, une nappe à fort potentiel en Ile-de-France. Cette technologie pourrait être utilisée dans le cadre de cette DSP de façon complémentaire.



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 01 69 91 57 45

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 01 64 13 17 31

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex

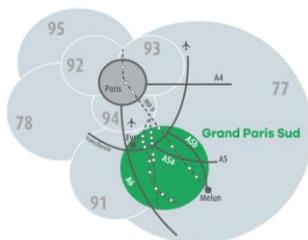


Un impact environnemental

- L'agglomération Grand Paris Sud est très impliquée dans l'amélioration de ce service de chauffage urbain qui représente un des gros réseaux de chaleur de la région parisienne. Déployé à l'origine sur Evry et Courcouronnes, il sera renforcé sur ces deux villes et le sud de la commune de Ris-Orangis avec la Zac du Grand stade de rugby qui y sera intégré.
- L'agglomération a délibéré pour classer le réseau de chaleur : dès le passage aux énergies renouvelables, les nouveaux bâtiments et les bâtiments faisant l'objet d'une lourde réhabilitation devront s'y raccorder.
- Le réseau actuel fonctionne avec de l'eau surchauffée, ce qui implique de fortes pertes thermiques et contraintes réglementaires. Le réseau va passer en basse température pour améliorer la performance énergétique des ouvrages, et permettre un meilleur rendement en production et en distribution, et donc un impact environnemental réduit.

Francis Chouat, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud : « GPS peut et veut faire de l'excellence environnementale et énergétique un marqueur de notre territoire. A travers le vote du Conseil communautaire, nous allons réduire la consommation de gaz à effet de serre avec près de 80% d'énergie utilisable sur les 250 000 GWh utilisés. Ce sont ainsi près de 70 000 usagers impactés, 90 000 à terme, sur le 2^e plus grand réseau de chaleur de l'Île-de-France. C'est un pari gagnant écologiquement mais aussi économiquement car en moyenne, les foyers verront leur facture diminuer de plus de 200 euros par an. Cette délégation de service public est le fruit de longues années de travail et de détermination. Indéniablement, nous avons tous à y gagner. Elle est une étape pour tendre vers le 0% d'énergie fossile. Grand Paris Sud a vocation ainsi à semer, innover, amplifier ce mouvement et être exemplaire. Nous prendrons toute notre responsabilité. »

Philippe Rio, vice-président au développement durable et à la transition énergétique : "L'ambition de notre agglomération est de devenir un territoire propre débarrassé des énergies carbonées. Grand Paris Sud promeut un modèle vertueux à partir des ressources renouvelables et récupérables du territoire. Cette délibération n'est qu'une étape, nous pouvons pousser sa logique plus loin. Ainsi, Grand Paris Sud ratifie à sa manière les accords de Paris liés à la COP 21, son développement passera par une écologie au service des habitants, avec, ici, un coût de chaleur maîtrisé."



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 01 69 91 57 45

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 01 64 13 17 31

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Plusieurs projets innovants et exemplaires

- La ZAC du Grand stade de rugby fera partie du périmètre raccordé au réseau de chaleur. Ce stade sera ainsi le 1^{er} stade au monde de cette taille alimenté en énergies renouvelables.
- D'autres projets énergétiques se déploient sur Grand Paris Sud :
 - ✓ **La chaufferie biomasse au Grand Parc de Bondoufle** alimentera les différentes tranches de logements. Le réseau est développé au fur et à mesure de la construction du quartier. Les bâtiments seront reliés au réseau à compter de la 2^e tranche avec une mise en service des ouvrages pour le 1^{er} avril 2017. Le régime de température très bas permet de mettre en place des technologies de récupération de chaleur innovantes, notamment sur les fumées de la chaudière biomasse. A terme, il y aura 80% d'énergies renouvelables sur ce réseau, avec des émissions de CO₂ très faibles.
 - ✓ **L'éco quartier des Docks de Ris**, des installations en géothermie superficielle, à 90 m de profondeur, sur la nappe de l'Yprésien, sont en cours de mise en route.
 - ✓ **Sur le Plateau de Ris-Orangis**, le patrimoine d'Essonne habitat exploité par un réseau privé est alimenté par une géothermie profonde sur le Dogger.
 - ✓ **A Grigny 2 et la Grande Borne**, se développe un projet de puits sur le Dogger dont les travaux ont débuté le 6 septembre dernier.

Grand Paris Sud, un territoire à énergie positive réaffirmé par le Contrat d'Intérêt National

• Une politique globale énergie climat se met en place à l'échelle de Grand Paris sud, dans la continuité de ce qui existait dans les anciennes intercommunalités. Ainsi, dans le Contrat d'intérêt national, signé par le Premier ministre le 24 juin 2016, l'engagement environnemental de Grand Paris Sud est confirmé par la nécessité de « développer les énergies renouvelables et récupérables par un mix-énergétique vertueux » et « faire de la transition écologique et énergétique un marqueur fort du territoire et aller vers un territoire à énergie positive ».

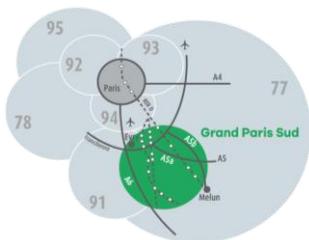
Grand Paris Sud, lauréat de l'appel à projets du ministère de l'Écologie

• Le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), dont était lauréat Evry Centre Essonne et signalés comme territoire en devenir les agglomérations de Sénart et des Lacs de l'Essonne, permettra de bénéficier de deux millions d'euros de subventions du ministère de l'Écologie.

Ces crédits serviront à plusieurs opérations :

- ✓ la rénovation énergétique des copropriétés dans le cadre du plan énergie patrimoine lancé fin 2015 (les chantiers sont en cours),
- ✓ l'amélioration de la performance énergétique de la piscine de l'Agora (isolation du bâtiment, récupération de chaleur des eaux usées, pose de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire - chantier à venir)
- ✓ le développement de l'agriculture de proximité à Ris-Orangis (les études sont lancées).
- ✓ l'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public, dans les parcs d'activités économiques du Moulin à Vent (Cesson), de l'Ormeau (Combs-la-Ville), du Levant (Lieuxaint), du Château d'eau (Moissy-Cramayel) et Jean-Monnet (Vert-Saint-Denis).

Le conseil du 13 septembre a pris une délibération en ce sens.



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 01 69 91 57 45
c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 01 64 13 17 31
j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex

